



Débutant



9 heures



100 % digital



900 €/stagiaire

Objectifs pédagogiques

Cette action de formation vous présente les obligations et les bonnes pratiques du RGPD et du DPO au sein de votre organisation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les étapes et les outils de mise en conformité.
- Être en mesure de mettre en place un plan d'action de mise en conformité.
- Mettre en place des mesures de sécurité au sein de votre organisation

Niveau requis

Admission après entretien.

Si possible avoir réalisé les 3 premiers modules du MOOC de la CNIL « L'atelier RGPD » avant le début de la formation.

Public concerné

Toute personne dont la mission est de mettre en place une démarche de mise en conformité au RGPD de votre organisation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Déclarer votre demande de prise en compte de situation de handicap auprès de notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@adequate-formations.fr

Délai d'accès

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptées à vos besoins. Nous organisons les sessions sous un délai d'un mois après la validation de votre inscription

Modalités d'évaluation :

- *L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation (QCM, mises en situation, travaux pratiques...*
- *A l'issue de chaque action de formation, une évaluation à chaud de l'apprenant, pour mesurer sa satisfaction et sa perception d'évolution de ses compétences par rapport à l'objectifs de la formation.*
- *Au bout de 30/40 jours, une évaluation à froid de l'apprenant, pour valider le transfert de ses acquis en situation professionnelle.*

Moyens pédagogiques et techniques :

- *Les moyens pédagogiques et les méthodes utilisées sont principalement : support de cours & documentations numériques, aides audio visuelles, exercices pratiques de cas réels, interaction avec la formatrice.*
- *Suivi des présences et remise d'un certificat individuel de compétences.*

Compétences du Formateur :

- *La formatrice est experte RGPD et DPO certifié PECB.*

LE PROGRAMME

Cette action de formation est INDIVIDUELLE, SUR MESURE, présente **les actions opérationnelles à mener pour la mise en conformité de votre organisation.**

Durée : 9 heures sécables en 3 fois 3 heures.

1. Rappel des Fondamentaux du RGPD

2. Les étapes pour débuter sa mise en conformité au RGPD

- *Définir son organisation interne du RGPD*
- *Faire l'inventaire de ses données personnelles*
- *Informers les personnes concernées*
- *Assurer la conformité des divers outils de communication*
- *Sensibiliser ses collaborateurs*
- *Organiser les processus internes*
- *Mettre à jour ses contrats*
- *Gérer les risques*
- *Documenter sa mise en conformité au RGPD*

3. Votre plan d'actions pour commencer votre mise en conformité au RGPD

- *Les bonnes pratiques à mettre en place pour être conforme au RGPD (cartographie des données, base de données, outils de communication, contrat client & sous-traitants, RH ...)*
- *Élaborer le plan de vos actions de mise en conformité au RGPD.*
 - *Cas pratique selon le contexte de l'apprenant.*

Informations complémentaires

Pour le bon déroulement de la formation, il est recommandé que l'apprenant soit complètement disponible aux dates & horaires convenus.

Pour suivre cette formation distancielle, le participant doit disposer d'une bonne connexion internet et de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à la formation à distance.

Des informations complémentaires seront fournies en amont de chaque session.

Divers outils seront transmis à l'apprenant.

L'apprenant bénéficie d'un appui tutoré de l'expert RGPD/formateur.